

Agenda

**Du mardi 12
au jeudi 14 décembre**

Congrès de la FEN à PAU

**Mardi 19
et mercredi 20 décembre**

Bureau national

Jeudi 21 décembre

CAPN Tableaux d'avancement et liste d'aptitude
Cellule juridique
Conseil Supérieur

Vendredi 22 décembre

Groupe de travail CPGE
Rencontre SNPDEN/A et I

**Du vendredi 22 décembre
au lundi 8 janvier 2001**

Vacances de Noël

Mercredi 10 janvier

Réunion d'information et de formation (bureau national et secrétaires départementaux)

Vendredi 12 janvier

Audience avec Hélène Bernard, directrice de l'administration : réforme et modernisation de l'État

Lundi 15

et mardi 16 janvier

Stage niveau I à Reims

Jeudi 18

et vendredi 19 janvier

Stage niveau I à Lyon

Lundi 22

et mardi 23 janvier

Stage niveau I à Angers

Mercredi 24 janvier

Commission pédagogie
Rencontre avec les Autonomes de solidarité

Jeudi 25

et vendredi 26 janvier

Stage niveau I à Agen

Mercredi 31 janvier

Commission métier : bassin de formation

Jeudi 1^{er}

et vendredi 2 février

Bureau national élargi aux secrétaires académiques.

Bureau national des 19 et 20 décembre 2000

LE POINT POLITIQUE

L'audience à la DPATE du 5 décembre

Rencontre avec B. Gille consacrée aux aspects corporatifs du protocole : tableau d'avancement pour 2001, fonctionnement des CAPN et leur renouvellement dans le cadre du nouveau statut. (lire p. 24)

La hauteur des promotions déjà obtenue au 1^{er} janvier est un cinglant démenti aux organisations qui prétendent que le nouveau statut n'apporte rien. C'est un important succès du SNPDEN qui augure bien des quatre premières années d'application du nouveau statut.

En ce qui concerne le renouvellement des CAPA et CAPN, elles devraient avoir lieu dans le cadre du nouveau statut en décembre 2001. Les actuelles commissions paritaires verront leur mandat prorogé de quelques mois (février 2002 ?). Le SNPDEN revendique la création d'une CAP unique, seule représentative du corps unique des personnels de direction.

La rédaction des projets de décrets statutaires est en cours, le SNPDEN sera très vigilant sur l'écriture des mesures transitoires et finales. La suppression du butoir du 960 est à l'étude au cabinet du Premier ministre. Une audience FEN/SNPDEN est à prévoir rapidement à ce niveau.

Pour les tableaux d'avancement de septembre 2001, le SNPDEN demande que les listes rectorales conservent tous les collègues proposés pour janvier 2001 et non promus.

L'audience Mélenchon (ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel) (lire page 10)

Le congrès de la FEN à Pau devenue UNSA-Éducation (du 12 au 14 décembre) (lire p. 14)

Le SNPDEN a approuvé la résolution générale par 78 % pour et 22 % d'abstentions, s'est abstenu sur le texte du BFN et a voté contre l'amendement SE/A & I concernant le changement de nom de la fédération.

Le CSN de mai devra se prononcer sur le sigle sous lequel le SNPDEN se présentera aux élections professionnelles de décembre 2001.

Le BN décide que d'ici là, les stages et le bulletin contiendront des informations sur l'UNSA-Éducation en direction de l'ensemble des syndiqués.

Enfin le secrétaire général informe le BN que Donatelle Pointereau entrera au secrétariat fédéral en juin 2001 avec la responsabilité du secteur éducation.

Séminaire de réflexion

Le Secrétaire général propose d'organiser les 7 et 8 mars 2001 à Dijon, un séminaire de réflexion du BN dont l'objet sera d'élaborer le nouveau projet du SNPDEN concernant notamment les missions, le métier, l'exercice du métier qui devrait se concrétiser lors du CSN de Valence.

COMMISSION CARRIÈRE

Classement des établissements

Le groupe de travail national examinant les propositions des académies se réunira entre le 22 et le 29 janvier 2001. Au niveau du SNPDEN, il comprendra : Ph. Guittet - R. Pierrot (lycées), P. Falconnier (LP),

A. Berger - F. Charillon - B. Deslis (Collèges).

Pour préparer le travail syndical, P. Falconnier propose d'envoyer aux SA un document permettant d'utiliser les propositions des académies et notamment de savoir :

- quelles propositions de surclassement ont été faites ? dans quel ordre ?
- quels critères ont été utilisés ?
- par qui ont été avancées ces propositions ?

La commission carrière et le groupe classement se réuniront le 17 janvier à 10 heures au Siège pour préparer la réunion nationale à la DESCO.

Recrutement des personnels de direction dans les années 2003 à 2010

Compte tenu de la pyramide des âges, un renouvellement de plus de 50 % du personnel de direction est à prévoir d'ici 2010.

Le BN décide d'écrire au Ministre dans le cadre du plan pluriannuel pour :

- solliciter des créations d'emploi de personnels de direction et d'attachés de direction permettant d'améliorer les conditions de travail de tous.
- engager un recrutement de qualité avec une ouverture raisonnée pour renouveler le corps.

Une audience spécifique sera demandée au directeur de cabinet du ministre afin d'évoquer avec lui : les demandes ci-dessus, le suivi de la formation des personnels de direction, la problématique du recrutement dans les années prochaines.

Situation des retraités

J.-Cl. Mauprivez fait le compte rendu de la réunion annuelle des responsables de syndicats affiliés à la FGR.

Le BN écrira à Jacques Maurice pour lui faire part de ses propositions.

COMMISSION VIE SYNDICALE

Renouvellement des délégations SNPDEN dans les instances fédérales

Le BN adopte à l'unanimité les délégations suivantes :

- * Exécutif fédéral national (EFN)
 - titulaire : Ph. Guittet
 - suppléant : B. Lefèvre

- * Bureau fédéral national (BFN)
 - titulaires : Ph. Guittet, B. Lefèvre
 - suppléants : F. Charillon, R. Pierrot

- * Conseil fédéral national (CFN)
 - titulaires : JJ. Romero, B. Lefèvre, Ph. Guittet, R. Pierrot, F. Charillon, A. Berger
 - suppléants : D. Pointereau, A. Prévot, C. Guibert, Ph. Marie, Ph. Tournier, P. Falconnier.

Les stages de formation syndicale
Le BN arrête l'organisation des stages de niveau 1 : à Reims, les 15 et 16 janvier (responsable : M. Richard) ; à Lyon, les 18 et 19 janvier (responsable : B. Lefèvre) ; à Angers, les 22 et 23 janvier (responsable : B. Lefèvre) et à Agen, les 25 et 26 janvier (responsable : J.-Cl. Guimard)

Réunion des SD à l'invitation du BN
Elle se déroulera le mercredi 10 janvier à Créteil et aura pour objectif la formation des cadres départementaux.

Calendrier des réunions de commissions.

- le 17 janvier : carrière
- le 24 janvier : éducation & pédagogie
- le 31 janvier : métier (les bassins de formation)
- les 1er et 2 février : BN élargi aux SA (au Siège de la MGEN)

Congrès de la FEN (décembre 2000)
Vote des adhérents sur le rapport d'activité : le BN se réjouit du taux de participation (supérieur à 50 %). C'est deux fois plus important que lors des mêmes consultations précédentes (lire p. 14)

Syndicalisation

À la date du 18.12.2000, 1 112 adhérents de plus qu'au 16 décembre 1999 soit + 17,3 %.

Modifications du règlement intérieur national du SNPDEN

B. Lefèvre rappelle que pour être votées au CSN de Valence, les propositions devront être formulées avant le 28 février 2001 (3 mois avant le CSN). Le BN décide donc d'attendre le BN élargi des 1er et 2 février pour arrêter les rédactions qui seront soumises aux adhérents et débattues au sein des AGA de mars/avril. La publication sera faite sous forme de "SA/SD", par Internet et dans le bulletin Direction de mars.

La communication dans le syndicat

B. Lefèvre fait le compte rendu du stage national de formation à la communication des 29 et 30 novembre 2000.

Le BN décide de diffuser le document issu du stage aux SA et SD pour préparer les réunions ultérieures.

COMMISSION ÉDUCATION & PÉDAGOGIE

Les lycées

Ph. Tournier fait le compte rendu de la réunion tenue le 20 décembre sur la mise en place des TPE.

Le collège (lire p. 10)

Le conseil pédagogique

Ce doit être *un lieu de débat pédagogique* qui doit assurer les échanges de pratiques, l'information interdisciplinaire et l'étude de l'impact des choix pédagogiques et les besoins en formation ou en animation.

COMMISSION MÉTIER

Responsabilité dans le cadre des TPE

Il est urgent de rencontrer la DAJ pour préciser le droit en la matière. Ce n'est pas le règlement intérieur d'un EPLE qui peut faire la loi. Cependant, le SNPDEN rappellera sa position de fond totalement favorable à des méthodes pédagogiques nouvelles et aux TPE.

Les bassins d'éducation

En application des décisions du CSN de novembre, un groupe de travail national est prévu le 31 janvier au Siège. Un questionnaire préparatoire en 12 points est proposé par la commission en direction des SA.

Conditions d'exercice du métier

Ce sera un thème essentiel à traiter lors du séminaire du BN de mars 2001 à Dijon.

QUESTIONS DIVERSES

Trésorerie

(Versement aux académies)

L'article 8 du règlement intérieur du SNPDEN précise que le trésorier national reverse aux trésoriers académiques chaque année 20 % des cotisations venant des adhérents de l'académie et une part fixe dont le montant est décidé par le BN. Pour 2000-2001, le BN fixe, à l'unanimité, cette part à 7 000 F, somme qui sera reversée en application de l'article 10 du règlement intérieur du syndicat.